

LA RÉGION

Le quotidien
du Nord vaudois
www.laregion.ch

N° 3359 **MERCREDI 21 DÉCEMBRE 2022**

Paraît du lundi au vendredi sur abonnement



IPHIGENEA DEBRUYNE

SAPINS DE NOËL

Vincent Pidoux fait découvrir son exploitation à l'ambiance festive. **PAGES 6-7**



DUPERREX-A

HOCKEY

Noa Gaschen et le box-play du HC Yverdon tiendront-ils le choc contre Saastal? **PAGE 21**

PUB

GARAGE BARRA Sàrl
Agent officiel suzuki

Un grand merci à notre fidèle clientèle.
Joyeuses fêtes de fin d'année!

GARAGE BARRA Sàrl
Industrie 17 • Yverdon-les-Bains • Tél. 024 426 03 00



MICHEL DUPERREX

Ça passe... dans la tension

GRANDSON Gauche et droite du Conseil communal se sont écharpées sur le sort du quartier du Grandsonnet, jeudi dernier. Mais le projet a été soutenu. **PAGES 8-9**

VOUS AVEZ UNE INFO?



Téléphone: 024 424 11 55

E-mail: redaction@laregion.ch



Le Bas du Grandsonnet divise le Conseil

POLITIQUE Le plan du nouveau quartier était soumis à l'approbation du Conseil, jeudi dernier. Le PS a voulu amender le préavis de la Muni, mais la manière n'a pas plu au PLR.

TEXTES : MASSIMO GRECO
PHOTOS : MICHEL DUPERREX

Est-ce bien fair-play de déposer plusieurs amendements sur un préavis municipal, et d'en informer ses adversaires politiques à la veille de la séance du Conseil communal?

Si la pratique est plus qu'usuelle dans les organes délibérants très politisés, à Grandson, la pratique n'a pas été appréciée par les membres du Parti libéral-radical local. En effet, jeudi dernier, lors de la séance du Conseil communal, la gauche a tenté d'amender le plan d'affectation du quartier «Bas du Grandsonnet» (*lire encadré*). Ainsi, sept modifications au texte soumis par la Municipalité ont été proposées. «Agir ainsi un jour avant la séance... j'ai l'impression que c'est pour montrer qu'on a dit quelque chose, estime Hervé Cornaz, chef de groupe PLR au Conseil communal. C'est bien de se poser des questions, mais la commission d'urbanisme est là pour ça. Or ces amendements n'y ont pas été proposés.»

Pas là pour faire joli

Les élus de gauche refusent ces accusations, à l'image de Sébastien Dériaz, président du groupe socialiste au Conseil. Les amendements, il l'assure, n'étaient pas simplement là pour faire joli. «Avec d'autres membres du parti, nous sommes arrivés au constat que certains points du plan pouvaient être améliorés. On a réfléchi comment, on a posé des questions lors de la séance de la commission d'urbanisme.» Les amen-

dements ont été élaborés suite à la séance de commission, qui s'est tenue le 5 décembre. «En groupe, nous avons décidé quelles modifications étaient pertinentes, détaille Sébastien Dériaz. Le temps de mettre au propre les propositions retenues, nous avons pu avertir les autres partis un jour avant la séance de jeudi.»

Fin de l'histoire? Pas vraiment. Parce que si le PLR n'a pas goûté au timing de l'annonce, le PS, lui, n'a pas apprécié le comportement du parti bourgeois lors de la séance. «Ils ont décidé que les amendements étaient arrivés trop tard, explique le

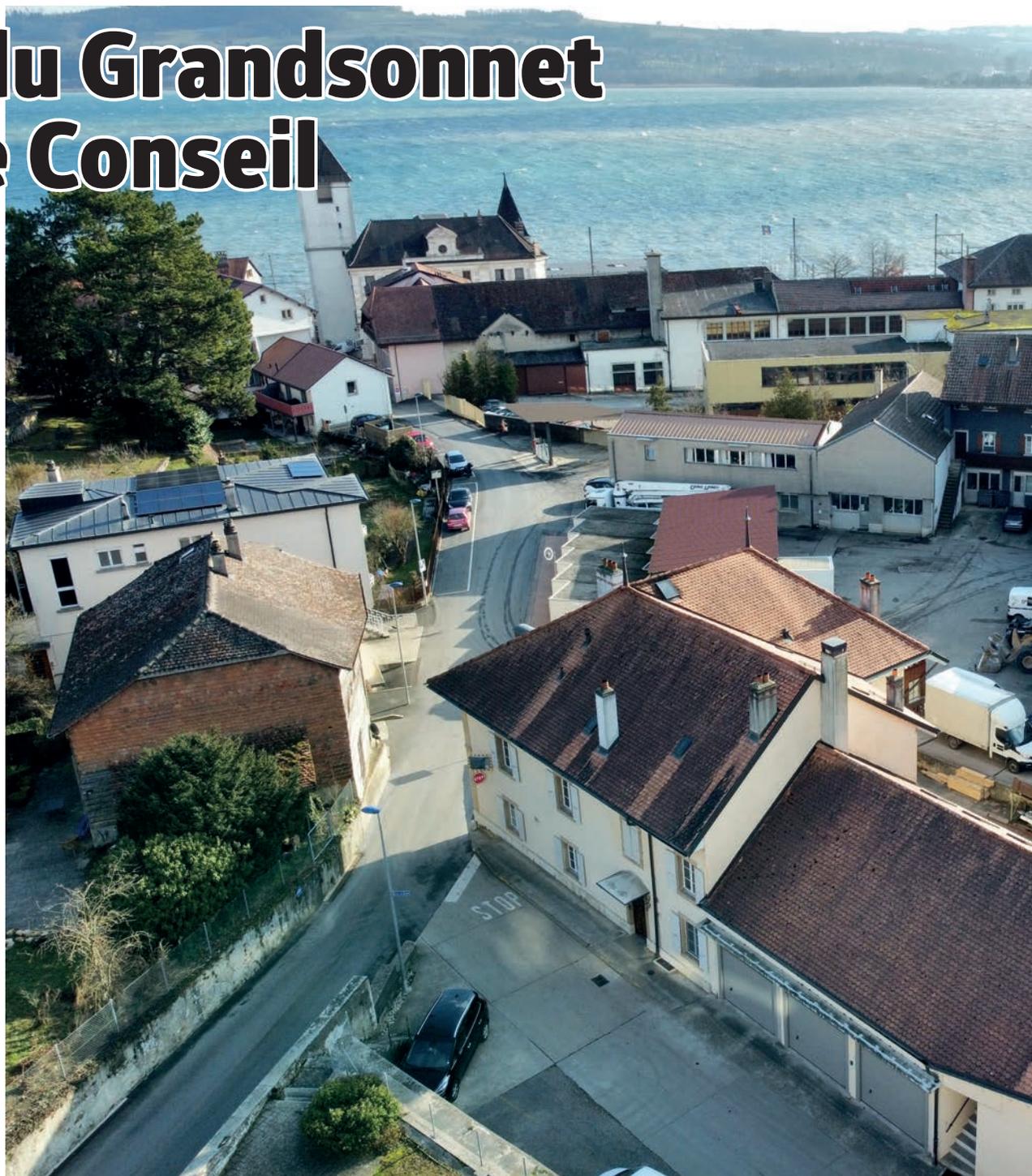
président du groupe socialiste. Lors des débats, il n'y a pas eu de réaction, puis ils ont tous voté *non*. On a pu discuter avec l'Exécutif, mais pas avec les autres membres du législatif, c'est dommage. Peut-être aurait-on dû déposer nos amendements le jour même, ce qui est autorisé. Les élus PLR n'auraient potentiellement pas rejeté en bloc nos propositions...»

Un problème de fond

Pour Hervé Cornaz, cela n'aurait rien changé: «On n'a pas assisté à la même séance je crois... La Municipalité a répondu et j'ai pris la parole. Et je pense

que les résultats auraient été identiques, même si l'objet avait été repoussé de quelques mois. Notre vote doit être vu comme un soutien à la Municipalité. Si nous avons refusé ces amendements, c'est uniquement pour leur contenu, pas pour la forme.»

La gauche a-t-elle voulu surprendre le Conseil? Le PLR l'a-t-il «punie» par principe? Probablement pas. Reste que les tensions de la dernière séance du Conseil communal peuvent inquiéter. Aux élus de ne pas tomber dans le piège des divisions stériles et de continuer à œuvrer pour le bien de la Commune.





Les socialistes ont notamment proposé que les essences de haies soient obligatoirement indigènes et de réduire un peu plus le nombre de places de parc. Des détails pour la droite, qui rappelle que le projet devait repartir au Canton en cas d'amendement.

Une séance qui marquera le Conseil ?

«J'ai l'impression qu'on revient en arrière.» Sébastien Dériaz, président du groupe socialiste au Conseil communal, craint pour l'entente du législatif. «On a eu droit à une séance triste, avec un combat gauche-droite sans réflexion. En ce début de législature, on arrivait à construire des ponts, à discuter avec certains élus de droite sur certains projets.

J'avais vraiment de l'espoir pour les années à venir, mais il a été douché.»

Un constat à l'opposé de celui de son homologue du PLR, Hervé Cornaz. «Oui, il y a eu un peu de tension jeudi dernier. Mais honnêtement, je trouve qu'il y a une bonne ambiance depuis le début de la législature. J'espère qu'on va la garder.»

Un serpent de mer qui bouge enfin

Cela fait pratiquement dix ans que le dossier est sur la table de l'Exécutif grandsonnois. Le vote du Conseil communal est un pas en avant décisif pour le projet de quartier dit «Bas du Grandsonnet», en référence au cours d'eau qui parcourt la zone en souterrain. «Sur le fond, nous sommes heureux, assure Antonio Vialatte, syndic de Grandson. Tout n'est pas parfait, on le sait, mais on pourra affiner nos règlements, par exemple, plus tard. L'important jeudi dernier était de ne pas revenir en arrière.»

Le quartier a été historiquement dédié à l'artisanat: Cand-Landi y a été créée. Mais la réduction de l'activité, couplée au besoin de développer le nombre de logements, a poussé la Municipalité à réfléchir au futur de cette zone.

Le plan d'affectation, qui a été accepté grâce à la droite du Conseil communal, comprend des logements pour environ 300 nouveaux habitants, une fois que le quartier sera complètement construit. Ce qui ne devrait pas arriver tout de suite. En effet, le site de Cand-Landi est lié au projet de La Poissine. En revanche, les travaux pourraient commencer bien plus vite au niveau des ateliers Sbarro. La bâtisse du maître italien de l'automobile pourrait être remplacée d'ici un à deux ans, estime

la Commune.

Initialement concentré sur les bâtiments de Cand-Landi et de Sbarro, le plan d'affectation s'est finalement élargi pour prendre en compte le quartier dans son ensemble. Il couvre désormais 18 000 m². Dans le cadre de cette extension, la Commune a notamment intégré l'ancien couvent des Cordeliers et le bâtiment du I Like Bar. La parcelle sur laquelle se trouve ce café devrait d'ailleurs être rachetée par la Commune, dans le but de démolir le bâtiment. L'ancien couvent des Cordeliers est lui classé et restera donc debout. Mis à l'enquête l'année passée, le plan d'affectation a suscité sept oppositions, qui ont toutes été retirées suite à une discussion avec les autorités communales.

Le plan de quartier va maintenant être envoyé au Canton pour validation. Les travaux pourront débuter dès l'obtention du feu vert de l'Etat. Mais la Commune a encore une épreuve à passer, au printemps prochain. Elle proposera au Conseil communal le rachat du bâtiment du I Like Bar et d'autres interventions sur l'espace public (*ndlr: comme la financement de routes, par exemple*) pour un montant de 3 millions de francs. Le reste du projet est porté financièrement par les promoteurs.



L'ancien couvent des Cordeliers, en arrière-plan, sera maintenu, vu son importance patrimoniale. Le bâtiment du I Like Bar, lui, sera démoli.